

Discours de Louis Roy
à l'occasion de l'ouverture du 26^e Congrès
de la Fédération nationale des enseignantes
et enseignants du Québec

*Monsieur le président, membres du comité exécutif de la fédération,
chers délégué-es, distingués invité-es, bonjour !*

C'est un immense plaisir pour moi de m'adresser à vous dans le cadre de l'ouverture du 26^e Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec qui se réunit sous le thème *L'éducation pour agir !* D'entrée de jeu, j'aimerais vous transmettre les salutations syndicales du comité exécutif de la CSN et vous livrer plus particulièrement celles de la présidente, Claudette Carbonneau, dont je vous livre à l'instant le message.

Un congrès c'est toujours un temps fort de réflexion sur les grands défis. Au cours des prochains jours, vous aurez à réfléchir sur ceux qui se présenteront à vous, dans les mois et les années à venir, et sur les moyens d'action que vous comptez prendre pour y faire face.

La FNEEQ aura beaucoup de pain sur la planche dans les prochaines années. Des propositions vous seront soumises sur le droit à l'éducation, l'autonomie professionnelles, l'action internationale, la formation des maîtres, le harcèlement psychologique, la violence au travail et la vie syndicale. Des sujets à la mesure de votre capacité

d'affronter les problèmes criants du milieu de l'éducation, tant au niveau universitaire qu'au niveau des collèges privés comme publics.

Digne fille cadette de la CSN, la FNEEQ fait une large part à des thèmes, qui sont des dénominateurs communs, unissant la CSN et ses organisations affiliées dans la mobilisation à déployer au cours des prochains mois. C'est ainsi que vous serez saisis de réflexions et de propositions sur des sujets d'intérêt pour tout le mouvement CSN : santé mentale au travail incluant les phénomènes de violence et de harcèlement au travail ; vieillissement de la main-d'œuvre ; mise en place d'une démarche visant à redynamiser la vie syndicale ; Zone de libre-échange des Amériques. Ces débats occuperont les débats de toutes les fédérations de la CSN dans les semaines à venir.

On imagine facilement à quel point le rapport de force du mouvement syndical se trouve décuplé quand c'est tout le mouvement CSN qui se met en branle, autour des mêmes objectifs, des mêmes revendications ! Plus que jamais dans un monde en profond bouleversement, il ne faut pas hésiter à se saisir de questions nouvelles pour faire face aux nouvelles réalités. À l'heure où l'on connaît une véritable crise des institutions, une crise de confiance et de légitimité à l'égard des modes traditionnels de gestion du développement économique et social, il nous faut plus que jamais oser, sortir des sentiers battus pour affirmer notre pertinence et notre modernité. C'est une question de survie pour le mouvement syndical. C'est aussi une question de respect et de fidélité envers les travailleuses et les travailleurs qui nous accordent leur confiance.

Au-delà des différentes thématiques de chacune des fédérations, les défis qui se posent à nous sont de taille, particulièrement dans le nouveau contexte politique. Ainsi, après avoir dressé une brève analyse des événements qui nous ont conduit à cette nouvelle conjoncture politique, nous verrons ensemble quels seront les principaux défis qui devraient nous animer collectivement. La CSN, de par son dernier congrès, a aussi un programme d'action et d'intervention qui lui est propre. Beau temps, mauvais temps, elle entend bien le réaliser !

Plusieurs événements d'envergure tels la pneumonie atypique, la maladie de la vache folle, le virus du Nil, les attentats terroristes ou encore la guerre en Irak troublent, à juste titre, notre quiétude. Nous ne pouvons cependant ignorer que d'autres éléments vont aussi, à leur façon, modeler notre avenir collectif et sont source d'inquiétude. Je pense ici au ralentissement économique qui s'installe aux Etats-Unis, mais aussi à ce qui est arrivé au Québec le 14 avril dernier.

65 % des électeurs ont décidé de voter à droite du centre. La vague néo-libérale, qui déferle à l'échelle mondiale, nous a rattrapés. Mais comment expliquer ce virage ? Nous nageons en plein paradoxe. La société québécoise reste, croyons-nous, attachée aux valeurs sociales démocrates. Dans ses dernières années de règne, le gouvernement sortant s'était tassé un peu plus à gauche avec, par exemple, la Loi sur l'élimination de la pauvreté ; la révision de la Loi des normes du travail. Il conservait une cote de popularité non négligeable après un

2^e mandat. Mais l'usure du pouvoir, le désir de changement et d'alternance, la crise du politique stigmatisée par un taux de participation en baisse, des services publics gravement atteints, un cul-de sac temporaire sur la question nationale ont fait la différence.

Le Parti libéral est apparu comme une alternative crédible avec en toile de fond une approche habile en matière de redéfinition du rôle de l'État et des services publics et surtout une machine électorale bien huilée. Jean Charest avait remis aux oubliettes ses déclarations à l'emporte-pièce sur la volonté d'en découdre avec les acquis de la Révolution tranquille. La campagne électorale s'était même ouverte en renouant avec le credo en faveur des grandes valeurs libérales telles que judicieusement mises en valeur par Claude Ryan.

Devant la montée fulgurante de l'ADQ dans la dernière partie de 2002, la CSN s'est impliquée de façon moins classique dans la campagne électorale avec une approche qui voulait démasquer la droite derrière l'ADQ et inciter à un vote utile et stratégique. Nous avons dit NON au virage à droite. Force est de constater que le glissement des votes est demeuré à droite. En dépit d'un discours engagé et d'analyses élaborées concernant les bilans et les contenus des programmes des partis politiques ; en dépit d'une plate-forme électorale résolument tournée vers le parti pris de la solidarité et la défense des acquis sociaux, la CSN doit maintenant conjuguer avec une nouvelle donne politique. Les premiers signaux du nouveau gouvernement sont inquiétants. Soyons clair ! Le Parti libéral n'a

tout de même pas été élu pour appliquer le programme de l'ADQ et nous comptons être là pour le lui rappeler, s'il s'en faut !

Nous avons devant nous un gouvernement libéral qui propose, lui aussi, un programme de rétrécissement de l'État. Je dirais même, qu'au sortir de la campagne électorale, le thème de la réingénierie de l'État est en bonne voie de s'imposer comme première priorité.

L'esclandre créée autour du supposé « trou d'incertitude de 4.3 milliards » dans les finances publiques n'a-t-elle pas comme premier objectif de paver la voie à des virages radicaux et brutaux ? Face à cette menace, la CSN reste et restera toujours attachée à ses valeurs sociales démocrates, à des services publics accessibles et de qualité, à l'idée d'un État bien en selle et agissant en faveur du bien commun avec la variété d'interventions que celui-ci commande.

Il nous faudra composer avec un gouvernement dont on ne connaît pas précisément les intentions quant aux genres de relations qu'il entend développer avec les membres de la société civile, dont les syndicats. J'ai peur, à cet égard, que certains silences ne soient révélateurs. Nous avons attendu depuis 4 jours le retour d'appel du ministre de l'Éducation devant la fermeture brutale de l'Institut Teccart. Si le Parti libéral ne s'est jamais caché de son penchant en faveur du faire-faire, ici le laisser-faire face à l'emploi est plus que troublant !

Certes la première prise de contact avec Jean Charest dans le cadre du 1^{er} mai se voulait rassurante. Dans les jours qui ont suivi, le

réflexe de consultation s'est fait moins présent. Les mauvaises nouvelles sont apparues en cascade : révision du « no fault » dans la Loi de l'assurance-automobile ; report de la réforme de l'éducation au secondaire ; tergiversation et absence de mandat clair pour conclure le dossier de l'équité salariale dans le secteur public ; engagement à livrer un affaiblissement du Code du travail à l'égard de la sous-traitance devant le congrès de l'Union des municipalités ; annulation des promesses de 845 millions de dollars de l'ex-ministre François Legault pour les remplacer par un pêle 250 millions orientés vers les seuls hôpitaux, alors que tout devait être réglé comme par magie au lendemain de l'élection. Entre les promesses et la réalité, le choc s'annonce brutal !

À la veille du premier budget du nouveau gouvernement libéral du Québec, la CSN a bien des raisons d'être inquiète. Nous avons exprimé récemment nos craintes au cours d'une rencontre pré-budgétaire avec le ministre des Finances, Yves Séguin. Je me limiterai, ici à décrire, trois grands ordres d'inquiétude.

En tout premier lieu, nos préoccupations pointent sur les objectifs de plus en plus évidents de réingénierie de l'État du nouveau gouvernement libéral. Les élections ont eu lieu, l'approche idéologique du PLQ se précise. Réviser, changer, améliorer, corriger le fonctionnement de l'État, nous n'y sommes certes pas opposés, nous sommes même d'accord qu'un tel exercice collectif se fasse périodiquement dans toute société comme la nôtre. Cependant, là où la CSN ne marche pas, c'est lorsque le nouveau gouvernement libéral

oriente son discours politique, sa démarche pré-budgétaire dans l'optique d'importantes réductions de dépenses publiques. La société québécoise se relève à peine des coupures drastiques dans les services publics du milieu de la dernière décennie ayant conduit au déficit zéro. Pas question d'accepter, en tout ou en partie, la reprise d'une telle dynamique !

Par ailleurs, dans un deuxième ordre d'idées, compte tenu des besoins actuels de la population dans plusieurs champs de compétence du gouvernement, il n'apparaît pas opportun de réduire le fardeau fiscal général dans un proche avenir, que ce soit pour les particuliers ou pour les entreprises. L'heure est au réinvestissement en santé et en services sociaux, en éducation, en matière de pauvreté et d'aide à la famille et à l'enfance. La manchette du Devoir d'hier faisant état de projets de coupure massive dans le budget des garderies et de l'aide sociale démontre à quel point le détricotage de nos acquis sociaux n'est pas une vision de l'esprit et nous guette très certainement.

Dans un troisième temps, la CSN a émis plusieurs réserves concernant la volonté affichée par le nouveau gouvernement de sabrer dans les outils que le Québec s'est donné au fil des ans pour susciter le développement économique et social, tant sur une base sectorielle que régionale. Citons ici, la réingénierie d'Investissement Québec et de la Société générale de financement. On ne peut non plus passer sous silence l'exemple récent de l'abandon du projet de développement du Mont Sainte-Anne alors que les acteurs du milieu

des affaires, ont qualifié d'incendiaires les déclarations du premier ministre Jean Charest qui a décrit le secteur récréo-touristique comme un secteur à haut risque. Ce n'est pas le genre d'intervention que l'État doit faire !

Enfin la volonté, maintes fois répétée par le Parti libéral, de sabrer dans l'aide à l'entreprise a de quoi inquiéter. Non ! Les syndicats ne sont pas devenus les adeptes à tout crin de l'utilisation des fonds publics au profit de l'entreprise ! Toutefois, la préoccupation de l'emploi n'est pas de celle qu'on doit jeter avec l'eau du bain. À ce chapitre, nous avons exigé d'être consulté. La CSN croit et continue de croire à la nécessité de l'intervention de l'État en matière de développement économique et social. Il faut savoir distinguer entre les cadeaux à l'entreprise et une politique industrielle dont nous avons besoin par ailleurs. On ne peut s'en remettre qu'aux seules lois du libre marché et à la volonté des entreprises d'investir ici, surtout dans le contexte de la globalisation des marchés.

Les enjeux et les défis étaient nombreux sous l'égide d'un gouvernement péquiste, le travail qui nous attend sera décuplé sous un gouvernement libéral, d'autant que les gouvernements ne sont pas les seuls acteurs qui influencent la vie des travailleuses et travailleurs. Le patronat et les nouvelles réalités qui émergent en milieu de travail méritent aussi qu'on s'y emploie. Voyons quels sont ces défis.

Sans vouloir dresser une liste exhaustive, voici ceux qui apparaissent incontournables : le vieillissement de la main-d'œuvre, la conciliation famille-travail, le harcèlement, la violence et la santé mentale au travail, le français comme langue de travail où les dernières études constatent un recul auprès de la main d'œuvre allophone, l'équité salariale dans les secteurs publics et privés et les suites attendues au Rapport Bernier concernant le travail atypique et précaire.

Sur la scène fédérale maintenant : la recherche de solutions alternatives pour une Zone de libre-échange des Amériques soucieuse du bien-être et des droits fondamentaux des hommes et des femmes, le remboursement des surplus de la caisse de l'assurance-emploi, la bonification du programme et un transfert de fonds pour l'établissement du régime québécois de congés parentaux, la mise en place de véritables mesures anti-briseurs de grève dans le Code canadien du travail et la correction définitive du déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces, sont au nombre de nos priorités.

Voilà tout un programme qui nous tiendra bien occupés ! Je tiens à vous signaler, que deux jugements d'importance doivent être rendus dans les prochains mois en ce qui a trait à deux causes intentées par la CSN concernant la loi sur l'assurance-emploi et le chapitre 9 de la Loi sur l'équité salariale. Il en va des droits fondamentaux des chômeuses et des chômeurs dont la caisse est continuellement pillée par le gouvernement fédéral et dont les protections, quand le chômage survient, ont rétréci comme peau de chagrin. Il en va aussi des droits des femmes chez Desjardins, dans les grandes chaînes

d'alimentation, dans le secteur public ou les universités de toucher un salaire exempt de discrimination.

Au chapitre des notes positives, notons la sortie du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier, qui a lancé un appel formel au gouvernement fédéral pour qu'il reprenne les négociations dans le dossier des congés parentaux. Pour le ministre, le gouvernement fédéral a une occasion en or lui permettant d'envoyer un premier signal de renouvellement du fédéralisme canadien. Maintenant que ce sont les libéraux qui sont au pouvoir au Québec, Ottawa n'a plus de raisons de faire la sourde oreille ! Les perpétuelles chicanes Québec-Ottawa sont-t-elles enfin terminées ? Nous aurons l'occasion de prendre la pleine mesure des nouvelles relations fédérale-provinciale dans quelques mois, lorsque le dossier du déséquilibre fiscal refera surface. Bien entendu, la CSN, s'attend à ce que le gouvernement Charest, et son ministre des Finances, qui a présidé la Commission Séguin, soient très actif dans ce dossier, même si le principal prétendant à la direction du Parti Libéral du Canada, Paul Martin, continue de penser que le déséquilibre fiscal n'existe pas !

En ce qui a trait aux négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques, la CSN continuera à revendiquer la transparence du processus de négociation et un réalignement majeur des contenus et des approches. Le succès de la consultation populaire, actuellement en cours, repose sur nos épaules. Il s'agit d'un engagement collectif qui a pris naissance lors du dernier congrès de la CSN. Les efforts en

vue d'informer et de sensibiliser nos membres doivent se poursuivre et s'intensifier en cette période de blitz. Seule la loi du nombre peut servir de contre-poids et permettre de livrer aux gouvernements un message fort. Il faut que cette priorité soit celle de tout le mouvement CSN.

Régression du français au travail, vieillissement de la main-d'œuvre, conciliation famille-travail, santé mentale au travail : il y a là plusieurs champs à investir, autant pour la CSN que pour ses fédérations affiliées. Au conseil confédéral de juin, nous dévoilerons le plan de travail sur la santé mentale. D'autres avancées, comme les nouvelles dispositions de la Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement psychologique, qui entreront en vigueur en 2004, permettent d'espérer une meilleure protection des travailleuses et des travailleurs. Je lance, ici, un appel à l'imagination pour sortir des sentiers battus. La CSN s'engage à soutenir tous vos efforts dans la recherche de solutions pour mener ces dossiers à bon port !

Ce travail ne peut évidemment être accompli sans une vie syndicale forte. Le 60^e Congrès de la CSN tenu en mai 2002 a adopté une ambitieuse proposition de démarche visant à redynamiser la vie syndicale dans toutes les composantes du mouvement. Dès l'automne dernier, nous avons amorcé des travaux pour concrétiser cette résolution. Il a été convenu dans un premier temps de concentrer nos interventions sur la vie syndicale de l'ensemble des syndicats affiliés.

Pour ce faire, après consultations des directions des fédérations, des conseils centraux, des équipes de travail, de certains services de la CSN, nous avons déposé une résolution en trois volets au dernier conseil confédéral où des objectifs précis sont proposés en matière de vie syndicale et un ensemble de moyens et d'outils mis de l'avant pour faciliter le travail.

Un rapide tour d'horizon de l'ensemble des propositions soumises par les diverses fédérations permet de découvrir que la très grande majorité d'entre elles reviennent sur la vie syndicale dans le cadre de leur congrès respectif. Ainsi, la Fédération des professionnelles compte s'attaquer aux conditions de travail pour dégager de l'espace pour une meilleure vie syndicale. La Fédération de la santé et des services sociaux compte investir, notamment, dans la tenue de forums régionaux avec ses syndicats affiliés, pour progresser sur cette question, pour y regrouper plus particulièrement des militantes et des militants représentant la relève syndicale locale.

À la FEESP, on insiste sur la nécessité de faire rapport aux membres concernant les décisions prises en congrès. Mais cette fédération va plus loin et vise une meilleure intégration des précaires en mettant de l'avant des principes d'équité et de non-discrimination dans les conventions collectives, en encourageant la révision en ce sens des statuts et règlements des syndicats.

À la FTPF, chaque syndicat fera un diagnostic complet de sa vie syndicale pour y apporter une attention accrue.

La Fédération de la métallurgie y va, elle aussi, d'une proposition d'envergure qui s'avérera fort exigeante : organiser une journée de réflexion sur la situation de la vie syndicale dans les syndicats, élaborer un guide pour faciliter la production d'un texte portant sur l'histoire du syndicat.

La Fédération du commerce compte mettre à contribution son comité des femmes pour aborder certains volets de la vie syndicale, telle la question complexe du militantisme et la conciliation travail-famille.

Votre fédération ne sera pas en reste s'inscrivant d'emblée dans la proposition de démarche CSN et comptant porter une attention particulière au phénomène de la relève syndicale.

Ce qu'il faut retenir de ce bouillonnement d'idées et d'initiatives, c'est que nous devons tenter de porter un regard neuf, énergique et soutenu sur l'identification d'un ensemble de moyens aptes à « renforcer la participation des membres aux activités de leur syndicat CSN ». Si nous y parvenons, au moins en partie, nous contribuerons collectivement au renforcement de la qualité de la présence ouvrière organisée dans tous les lieux de travail où des syndicats CSN sont présents.

Je ne peux conclure sans parler de la formidable expansion de la CSN au cours des derniers mois. Depuis mars 2002, un peu plus de 10 000 nouveaux membres accrédités ont adhéré à notre organisation. Cela confirme la vitalité de la CSN et assure sa place dans des secteurs

traditionnellement forts comme la santé et les services sociaux et l'hôtellerie. Notons, le retour en force des 430 employés-es généraux de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le 14 mai dernier, après avoir fait un long détour de 23 ans à la CSD. Au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau, 240 infirmières ont joint nos rangs confirmant ainsi que le syndicalisme pratiqué à la CSN présente toujours un attrait pour ce métier névralgique de la santé. Mentionnons également l'accréditation des employé-es des hôtels des Seigneurs de St-Hyacinthe et Marriott Château Champlain de Montréal.

Les efforts de syndicalisation ont aussi permis d'investir de nouveaux champs, comme la sylviculture, l'environnement avec Onyx, et l'industrie brassicole avec les travailleuses et travailleurs de Labatt. De la librairie Indigo, en passant par la maison Cousin ou les cols bleus de Ville Saguenay et de Shawinigan, la CSN a également rallié de nombreuses éducatrices en milieu familial, pour qui, le droit de se syndiquer vient d'être reconnu par le Tribunal du travail. On ne le répétera jamais assez la première force du mouvement syndical c'est sa capacité de représenter toutes les couches de travailleuses et de travailleurs.

Soulignons aussi une autre victoire éclatante, celle des travailleurs de Cargill. Au terme d'un conflit de 38 mois le syndicat et la compagnie céréalière ont finalement signé une nouvelle convention collective d'une durée de 5 ans comprenant des gains majeurs au chapitre de la précarité d'emploi, ainsi que des augmentations

salariales de 15,5 %. La vitalité d'une organisation, c'est aussi son sens de la solidarité. Je tiens féliciter la FNEEQ et ses syndicats qui ont répondu à l'appel, et même certains individus de la fédération, pour leur excellent travail dans le cadre de la campagne extraordinaire de soutien aux travailleurs de Cargill. Cette campagne de solidarité a permis d'amasser plus de 100 mille dollars. Sans en faire un « concours », il faut souligner que la FNEEQ a été la fédération la plus généreuse dans cette campagne.

Au chapitre des règlements mentionnons également celui des travailleurs de la fonderie Horne de Rouyn-Noranda, qui étaient en grève depuis le 18 juin dernier. D'une durée de 33 mois, la convention collective contient des augmentations de salaire totalisant 2,25 \$ l'heure. Pour faire face aux 125 mises à pied, annoncées par la compagnie, le syndicat a négocié un plan d'accès à la retraite qui permettra à 43 travailleurs de voir bonifier leur régime de retraite. Les autres syndiqués mis à pied obtiennent un droit de rappel pouvant aller jusqu'à trois années. Il s'agit d'une lutte très dure avec une compagnie dont l'arrogance a marqué plus d'une fois l'histoire ouvrière.

Mobilisation et solidarité étaient également au cœur de la négociation des employé-es des entrepôts Jean Coutu. Après avoir rallié la CSN, à l'automne 2001, avec un syndicat mal en point, les travailleurs ont obtenu une nouvelle convention collective en janvier dernier. Pendant la négociation, et tout au long du conflit, les travailleuses et les travailleurs ont affirmé que le soutien de leur

fédération et de leur conseil central aura été un atout majeur dans la réussite de la négociation.

En terminant, je tiens à lancer un appel à la vigilance. Si les acquis sociaux des dernières années constituent le fruit d'une mobilisation de tous les instants, d'analyses et de prises de position d'une organisation comme la CSN, il va sans dire, que nous devons nous retrousser les manches devant la nouvelle donne politique au Québec. Les changements majeurs en politique ne sont malheureusement pas toujours porteurs d'avenir. Il nous faudra parler haut et fort pour défendre ces acquis de société. Pour y arriver, la CSN compte sur vous.

Au nom de la présidente de la CSN, et en mon nom personnel, je vous souhaite de bonnes délibérations et un bon congrès !